

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 mars 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 mars 2013

2013 R. 14 - Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de l'Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 Cent Quatre ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris, en date du 12 mars 2013 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 Cent Quatre » (Conseil d'administration) :

M. François DAGNAUD en remplacement de M. Roger MADEC, désigné les 20 et 21 octobre 2008, démissionnaire.